

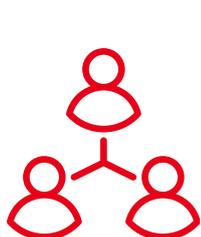
MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 :

DE LA RECONNAISSANCE EN DOUANE ?

↳ BONS BAISERS DU CÉSAR...



1/2



A l'occasion du dernier comité social d'administration de Réseau (CSAR) à Montreuil en 2023, les échanges sont restés dans le prolongement du climat difficile rappelé dans notre déclaration liminaire ([à lire ici](#)). Les dossiers du moment n'avancent pas à un rythme satisfaisant, faute d'ambition, de perspective et de moyens.

Si le CGF a enfin pu être validé, les dossiers DNRED, SEJF, JO, Réseau comptable et régime indemnitaire ne sont pas prêts, voire reportés sine die. Tour d'horizon...

En ouverture, la Directrice générale a dû essayer plusieurs contestations en lien avec **les récentes déclarations du ministre** (cf [plan anti-corruption dans les ports](#)). **L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont exigé de connaître les plans fourbis par Bercy en matière de lutte contre la corruption et de renforcement des services portuaires.** La protection des agents contre le fléau de la corruption est un sujet majeur, qui mérite effectivement d'être travaillé, mais certainement pas selon le seul prisme d'annonces médiatiques déconnectées des contraintes métiers des douaniers.

D'ailleurs, **un risque supplémentaire s'annonce via les LDG** (lignes directrices de gestion), via de nouvelles contraintes sur les mobilités. Nous avons fermement rejeté ces nouvelles règles de Mutation lors de leur création en 2020. Nous ne nous y étions pas trompés : en plus de limiter les choix de mutations, elles vont également durcir au fur et à mesure les conditions pour rester en poste. **Pris en tenaille, les agents finiront par subir et non choisir leur mobilité**, mais sans aucun accompagnement, comme le logement et le déménagement intégralement pris en charge.

Concernant **les jeux olympiques (JO)**, nos administrateurs distillent quelques réponses à chaque rendez-vous, mais cela reste laborieux et insuffisant, en particulier pour les agents qui auront le plus d'efforts à fournir. C'en devient désespérant... **Quant aux montants des primes, ils seront connus au mieux en février et au pire en mai 2024.** Cela risque fort de ne pas convaincre les personnels, et ce n'est pourtant pas faute d'avoir prévenu nos dirigeants !



Le seul point abouti de la séance est **la création du CGF** (centre de gestion financière), mais avec un retard de 5 mois par rapport au projet initial. En corollaire, **une modification de l'arrêté de restructuration a été votée, afin d'accorder des droits aux agents du SFACT et du CSP.** Par la même occasion, l'arrêté modifié reprend l'opération de déménagement de la division de Mulhouse vers Colmar.

Pour **la DNRED**, le plan Valmy est toujours en préparation du côté d'Ivry. Il n'est donc **pas encore « mûr » pour rejoindre les études du CSAR.** Quant au **SEJF**, sa transformation en ONAF a été validée le 7 décembre en première instance au CSA Ministériel, après les abstentions de FO et de la CFDT. L'objectif affiché est la lutte contre les fraudes fiscales et sociales. **L'ADN douanier du feu SNDJ va définitivement se perdre**, au risque de causer un départ conséquent des gabelous dans les années à venir. À cela, vient là encore s'ajouter, un important manque de moyens.



MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 :

DE LA RECONNAISSANCE EN DOUANE ?

↳ BONS BAISERS DU CÉSAR...



2/2

En raison d'une mauvaise anticipation des sujets à traiter par la direction, le plan d'action pour **l'ONAF, l'avenir du Réseau comptable, le rapport social 2022 et l'observatoire interne de 2023 seront abordés... plus tard.** Pour autant, il y avait de quoi se faire entendre.

C'était le cas de l'Observatoire, par lequel **les agents font état d'un malaise qui s'installe dans notre corporation.** En plus du cycle SU qui s'est échoué début décembre (nous attendons toujours son éventuel remorquage), le volet équipements développé depuis un an peine à convaincre les personnels. Et pour cause... Pour améliorer les moyens d'actions de la Douane, le contrat d'objectifs en cours possède un budget de 158 millions répartis sur trois ans. Rappelons qu'au ministère de l'Intérieur, la loi LOPMI prévoit 15 milliards d'investissement sur 5 ans, soit un rapport de 1 pour 100.

Il ne s'agit même plus de nous comparer car nous sommes honteusement ridicules à côté des policiers, gendarmes et matons.

Parmi les autres priorités qui devraient retenir l'attention de nos dirigeants : **la fonction d'encadrement de proximité n'est toujours pas reconnue, ni valorisée** (chef d'équipe), **la progressivité des salaires poursuit son déclin et les LDG qui continuent de produire leur lot de déceptions et d'incompréhensions.** En outre, ces dernières freinent l'engagement dans les postes à responsabilité CO et SU, entre autres en raison d'un accompagnement indemnitaire peu incitatif.

Pour autant, il n'est pas question d'abdiquer : l'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont de nouveau réclamé un groupe de travail (GT) dédié au régime indemnitaire de l'ensemble de la population douanière, afin de redonner de l'attractivité dans nos carrières et métiers pour les années à venir.

Par ailleurs, une mesure d'urgence s'impose à nos yeux en 2024, afin de ne plus laisser les douaniers à la traîne en matière de reconnaissance : **une prime d'adaptabilité de 500 euros pour toutes les douanières et tous les douaniers** afin de prendre en compte les nombreuses évolutions, transformations ou événements qui marquent et marqueront nos métiers entre 2022 et 2024 : nouveau 60 du CDN, évolutions des SI dans toutes les branches, e-commerce, contrôles sanitaires, CDM Rugby, JO, DNRED, ONAF (SEJF), plans anti-tabac, résultats de la DGDDI, renforcement de la déontologie, coût des transports, frais de repas, etc.

Les personnels doivent faire de 2024, une année de mobilisations exceptionnelles sur tous les plans !



Ci-après, vous pourrez consulter plus en détail les différents points de ce CSA :

- [La mobilisation pour les JO](#)
- [Le plan VALMY à la DNRED](#)
- [La création du CGF](#)

